

Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de POINTE NOIRE en République du Congo, Pointe-Noire.

Travaux

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR LES ENTREPRISES

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO

**INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du
Commissariat Central de POINTE NOIRE en République du Congo,
Pointe-Noire.**

DÉBUT DE DÉPÔT

06 Mars 2025

DATE LIMITE DE RÉPONSE

15 Avril 2025

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

12 Mois

Zone d'intervention

Afrique



ELEMENTS DE REPONSE

Lors des visites du commissariat de Pointe Noire, certains points récurrents ont été abordés par les entreprises et nécessitent un éclaircissement, à savoir :

1.Confirmation :

- 1.1 La cuve à eau se trouvant à l'emplacement du futur bâtiment des GAV devra être démolie.
- 1.2 La couverture du bâtiment principal sera en **bac alu** (CCTP/page 11/ § 4.4.2). Toutefois, l'option « couverture en tuiles » devra être proposée par le soumissionnaire.
- 1.3 Le portail « entrée des véhicules » sera à ouverture manuelle à double battants (cf CCTP /§ 4.2.1 : identique à l'existant).
- 1.4 Démolitions :
 - Au CCTP/page 9 / il est mentionné que : « Le prix des démolitions de chaque ouvrage ou partie d'ouvrage est réputé INCLUS dans les prix des ouvrages construits ».
- 1.5 Escaliers :
 - CCTP/page 10/§ 4.3.3, il est dit : carrelage pour les escaliers intérieurs, et béton lissé pour les escaliers extérieurs.
- 1.6 Signalétique extérieure :
 - CCTP/page 16/§ 4.10.1 : les enseignes « drapeaux » seront fournies par l'administration mais posées par l'entreprise et l'enseigne frontale sera due par l'entreprise.
 - Dans le tableau indiquant l'expérience de l'entreprise sur les travaux similaires au marché (projet), le montant de la valeur totale des travaux réalisés doit être exprimé en Euro.

2. Questions d'ordre technique :

2.1. Pourrions-nous avoir les dimensions des comptoirs à créer dans le bâtiment principal ?

Réponse : Hauteur 1,20m. La longueur, en fonction de la forme pourra être Kutcher sur le plan 03-200.

2.2 Existe-t-il des plans côtés des annexes CCU et PTJ. Si oui, pourriez-vous nous les faire parvenir ?

Réponse : Il n'y a pas de plans côtés des annexes CCU et PTJ.

2.3 Le vitrage des menuiseries en baie vitrée sera-t-il en simple ou en double vitrage ?

Réponse : Simple vitrage.

2.4 Les vitres en verre translucides dans la zone d'attente seront de quelle épaisseur ?

Réponse : Ce sont des pavés de verre.

2.5 Dans le DGPF, il est écrit en 2.12.2 construction d'un puisard de 1,50 m de diamètre. Devrions-nous considérer ce diamètre ou

celui qui correspond à un puisard pour une fosse septique de 500 usagers ?

Réponse : Celui qui correspond à une fosse septique de 500 usagers.

6. Pourrions-nous avoir les hauteurs des portes des sanitaires ?

Réponse : A l'identique.

2.7 Questions relatives à l'UPS

2.7.1 La ligne 2.7.3 du Bordereau de prix unitaire (BPU) page 3/6, mentionne le détail de l'UPS. Selon le plan électrique, l'UPS sera installé dans un local technique situé dans le bâtiment principal, mais le DQE du Bâtiment principal ne le mentionne pas.

Réponse :

L'UPS sera installé dans le local technique du bâtiment principal.

Les batteries de secours d'une autonomie de 10 heures, sont raccordées à des onduleurs mentionnés dans le document 03-001 Présentation - -Phase 5, page 23.

L'entreprise ajoutera à la DPGF la ligne du BPU correspondante.

2.7.2 Locaux secourus :

Dans le dossier 03-001 Présentation du commissariat de POINTE NOIRE.

Page 25/46, Phase 3 « Travaux de réhabilitation de la toiture, et création d'un accès et mise en place d'un **système de sécurité** », il est écrit que :

> La mise en place d'une vidéosurveillance avec batteries pour assurer l'autonomie des 3 nouvelles salles de garde à vue, raccordée à des onduleurs avec batteries pour garantir une autonomie en cas de coupure électrique du réseau général.

> Une autonomie minimale de 10 heures est attendue pour les installations alimentées par les onduleurs avec batteries.

> Les batteries des onduleurs fourniront un système de secours continu pour les zones critiques, incluant :

- L'accueil ;
- Le bureau du chef de poste ;
- Les bureaux de plaintes ;
- Les caméras de surveillance des cellules de garde à vue ;
- Les bureaux de la Police Judiciaire (PJ) ;
- Les couloirs du rez-de-chaussée.
- Le bureau de l'officier de permanence
- Le bureau du commissaire

Réponse :

Veuillez ajouter le bureau du Chef du CCU (RDC) à la liste des bureaux secourus. Nous vous prions également de l'inclure dans le chiffrage de la DPGF, 2.7 électricité.

2.8 L'entreprise demande un complément d'information sur le quantitatif relatif aux différents postes 1.2 / 1.3 et 2.4.

Capture d'écran fournie par l'entreprise :

DPGF - BATIMENT PRINCIPAL					
N°	DÉSIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.2	ÉLEVATION DES MURS ET STRUCTURE BÉTON-ARMÉ				
1.2.1	Mur en aggro creux de 15 cm pour l'extension, les cloisons, le muret de comptoirs et la fermeture des ouvertures.	m²	1,00		
1.2.5	Comptoir en béton armé, avec plan de travail, revêtu des carreaux grés émaille. Suivant le plan d'exécution.	Ens.	1,00		-
	SOUS-TOTAL ÉLEVATION ET STRUCTURE BÉTON-ARMÉ				
1.3	CHARPENTE ET COUVERTURE				
1.3.1	Charpente en bois rouge traité au carbonyle, y compris patio	m²	1,00		
1.3.2	Couverture en tôles bac acier de 0,45 y compris patio	m²	2,00		
2.2	FAUX PLAFOND				
2.2.1	Fourniture et pose de faux plafond en contre-plaqué de 4 mm, avec ossature en bois rouge traité, y compris faux staffs au rez-de-chaussée et étage.	m²	1,00		
2.4	MENUISERIE ALU -VITRERIE				
2.4.1	Fourniture et pose de baie vitrée avec châssis en Alu pour portes, y compris toute quincaillerie :	m²	1,00		

Réponse :

La DPGF fournit les éléments de réponse (nous ne parvenons pas à identifier l’origine du tableau ci-dessus). Nous vous invitons à consulter attentivement le fichier Excel intitulé *03-300 PN ESTIMATION VIERGE*.

Captures d’écran de la DPGF, fournie au dossier de consultation :

	SOUS-TOTAL TERRASSEMENT ET FONDATION				
1.2	ÉLEVATION DES MURS ET STRUCTURE BÉTON-ARMÉ				
1.2.1	Mur en aggro creux de 15 cm pour l'extension, les cloisons, le muret de comptoirs et la fermeture des ouvertures.	m²	305,00		
1.2.2	Chainage vertical en béton armé dosé à 350 Kg/m3	m3	3,00		
1.2.3	Chainage horizontal en béton armé dosé à 350 Kg/m3	m3	5,40		
1.2.5	Comptoir en béton armé, avec plan de travail, revêtu des carreaux grés émaille. Suivant le plan d'exécution.	Ens.	1,00		
	SOUS-TOTAL ÉLEVATION ET STRUCTURE BÉTON-ARMÉ				

N°	DÉSIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.3	CHARPENTE ET COUVERTURE				
1.3.1	Charpente en bois rouge traité au carbonyle, y compris patio	m²	320,00		
1.3.2	Couverture en tôles bac acier de 0,45 y compris patio	m²	320,00		
1.3.3	Fourniture et pose de tôle de rive et habillage du débord de toit	ml			
1.3.4	Fourniture et pose de gouttières et descentes d'eau pluviale, y compris toutes suggestions de fixation.	Ens.	1,00		
1.3.5	Dalle de couverture en béton armé ép = 15 cm pour l'extension avec laminé	m3	19,70		
1.3.6	Étanchéité avec de la tirene sur la dalle , y compris forme de pente en mortier de ciment dosé à 400kg/m3 sur la dalle de couverture de l'extension.	m²	150,00		
1.3.6	Reprise de l'étanchéité avec de la tirene sur la dalle , y compris forme de pente en mortier de ciment dosé à 400kg/m3 sur la dalle de couverture de l'annexe du bâtiment principal.	m²	68,00		
	SOUS-TOTAL CHARPENTE ET COUVERTURE				

	SOUS-TOTAL MENUISERIE BOIS				
2.4	MENUISERIE ALU -VITRERIE				
2.4.1	Fourniture et pose de baie vitrée avec châssis en Alu pour portes, y compris toute quincaillerie :	m²	30,00		
2.4.2	Fourniture et pose de baie vitrée avec châssis en Alu pour fenêtres , y compris toute quincaillerie :	m²	80,00		
2.4.3	Fourniture et pose des en verres translucides dans la zone d'attente	m²	12,00		
	SOUS-TOTAL MENUISERIE ALU				

2.9 Les carreaux sols en grés cérame (20 x 20) sont rares sur le marché congolais, peut-on prendre du 30 x 30 ?

Réponse :

OUI, s’il n’y a pas la ressource en 20X20.

2.10 Pouvons-nous utiliser des peintures équivalentes disponibles sur le marché ?

Réponse :

OUI, s’il n’y a pas la ressource mais avec les mêmes caractéristiques :

- Peinture Glycéro bleue RAL 5003 sur tous les locaux, murs extérieures, ainsi que sur les menuiseries en bois et métalliques.
- Peinture à l’eau de type acrylique pour les murs, bien résistante à l’humidité.
- Peinture à l’eau « spéciale plafond pour les plafonds, sous faces de dalles et faux plafonds.

- Peinture blanche à l'eau, type Detex (**ou des caractéristiques équivalentes**) pour les murs extérieurs, avec une finition résistante aux intempéries et aux eaux de pluie.

Toutes les peintures seront réputées « lavable ».

2.11 Est-il nécessaire de mettre une centrale Incendie ?

Dans le BPU, page 15/21, il est écrit dans le § 4.9.3 « Alarme », que le système défense incendie comprend :

- > Les alarmes sonores dans les circulations,
- > Les déclencheurs d'alarme sonores seront installés aux extrémités des circulations,
- > Les BAES
- > Les extincteurs

Réponse :

Il n'est pas demandé la mise en place d'une centrale incendie, type SSI, mais la mise en place d'un élément sonore à déclenchement manuel.

2.12 La rubrique 2.5.1 du bâtiment principal, qui mentionne dans le tiret 3 "panneaux de barreaudage pour accès à la GAV, y compris porte et quincaillerie : 80 m²", est-elle différente de celle de la ligne 5, "panneaux de barreaudage pour la GAV, y compris porte et quincaillerie : 31,74 m²" ?

Réponse :

Oui. C'est différent. En effet :

- Les 31,74 m² ne concernent que les barreaudages qui sont sur le couloir, y compris les portes .
- Les 80 m², les autres barreaudages au niveau des fenêtres, en dehors de ceux énumérés. Il y a eu confusion des quantités entre la 4^{ème} et la 5^{ème} ligne.

2.13 Concernant le barreaudage des 7 nouvelles fenêtres du bâtiment annexe et des fenêtres donnant sur la voie publique, à quel item du bâtiment principal ces éléments sont-ils associés ?

Réponse :

- Les nouvelles fenêtres sont incluses dans les 16m² ; la deuxième ligne des fenêtres avec 0,70m d'hauteur pour impostes dans la GAV :
- Les barreaudages des fenêtres du bâtiment principal sont inclus dans les 80m² de la 4^{ème} ligne du point 2.5.

2.14 Où se trouvent les 30 m² de portes en baie vitrée dans le bâtiment principal ? Nous n'avons retrouvé que deux portes.

Réponse :

- Rez-de-chaussée :
 - Entrée principale du commissariat et sortie,
 - Entrée public zone de sureté accueil CCU,
 - Porte zone d'attente,
 - Entrées et sorties des bureaux PJ.
- Etage :
 - Bureau CC,
 - Entrée principale PJ brigade de mœurs.

PS : Tenir compte des hauteurs des portes qui varie de 2 ,20m à 2,40m.

